



## RÈGLEMENT FIXANT LE CALENDRIER DES SÉANCES DU COMITÉ EXÉCUTIF

**AVIS PUBLIC** est donné que la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais a l'intention, à la séance du 25 janvier 2017 du Comité exécutif, d'adopter le Règlement fixant le jour, l'heure et le lieu de ses séances ordinaires, soit :

- que les séances ordinaires du Comité exécutif aient lieu le quatrième mercredi de chaque mois sauf pour les mois de mai, juin, juillet et décembre ;
- qu'une séance ordinaire du Comité exécutif ait lieu le deuxième mercredi du mois de mai ;
- qu'une séance ordinaire du Comité exécutif ait lieu le troisième mercredi du mois de juin ;
- que les séances se tiennent à 19 h 00 au Centre Mgr-Lucien-Beaudoin, 34, rue Binet, Gatineau ;
- et que le présent règlement entre en vigueur dès son adoption.

Donné à Gatineau, ce 2<sup>e</sup> jour de novembre 2016

Le secrétaire général et directeur du Service des communications,  
M. Pierre Ménard

*Ensemble vers la réussite!*